

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 30 septembre 2009

FRANCE TÉLÉVISIONS, UN DÉFICIT PRÉVISIONNEL DIVISÉ PAR 2

Le Conseil d'administration de France Télévisions qui s'est déroulé le mardi 29 septembre a notamment examiné la situation financière du groupe au 30 juin 2009 ainsi que la reprévision budgétaire de fin d'année.

Alors que le budget initial pour 2009 prévoyait un résultat net déficitaire du groupe de -135,4 M€, la reprévision budgétaire fixe le nouvel objectif de déficit à -67,8 M€, c'est à dire un déficit divisé par deux, grâce à plusieurs facteurs :

- une avance sur les objectifs commerciaux (recettes brutes) portée à +105 M€ (contre +70 M€ selon la précédente évaluation établie en juillet 2009). Celle-ci a bénéficié de l'efficacité des programmes fédérateurs en termes d'audience, plus particulièrement auprès des cibles commerciales recherchées par les annonceurs, ainsi que de l'efficacité du positionnement commercial de la régie sur le marché publicitaire. *On ne parle plus de la fidélité des CSP+ ??*
- une bonne maîtrise des charges hors diffusion, en conformité avec le budget initial

Cette reprévision tient compte d'un ajustement de la dotation publique, à hauteur de -35 M€. Au total, sur les +105 M€ d'avances sur les objectifs de recettes commerciales, France télévisions en consacre ainsi 70 M€ à la réduction du déficit.